

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASBL « RACVBL » DU 02.06.2026

Attribution des voix délibératives

LISTE MISE A JOUR AU 30.04.2026

<u>CLUBS</u>	<u>MATRICULE</u>	<u>NOMBRE DE VOIX</u>	<u>PRESENCES</u>
C.D.L.	263		
V. C. BAUDETS BERTRIX	365	3	3
LA VIERRE NEUFCHATEAU	663	3	2
V. B. C. CHAMPLON	851	1	2
V. C. BOUILLON	961	3	3
ATHENA	988	3	3
VOLLEY CLUB ROCHOIS	1092	2	1
ENTENTE VOLLEY CLUB ATHUS - MESSANCY	1100	3	3
VC MARCHE	1890	3	3
V. B. C. F. HOUFFALIZE	2060	3	3
V. C. LIBRAMONT	2079	3	3
V. C. STABULOIS	5162	3	3
FEMINA BASTOGNE	5192	3	1
VOLLEY CLUB LA SEMOIS	5202	3	Absent
VIR'VOL'TON	5212	3	2
VBC EREZEE FEMINA	5227	3	3
VOLLEY CLUB LA MARQUISE HABAY	5228	3	3
ARLON VOLLEY BALL	5231	3	2
VOLLEY VAL D'ATTERT	5234	2	2

TOTAL	50	42
--------------	-----------	-----------

COMITE PROVINCIAL

PRESIDENT	1	1
PRESIDENT HONORAIRE	1	Absent
SECRETAIRE	1	1
TRESORIER	1	1
STATUTS	1	1
ARBITRAGE	1	Absent
MINI-VOLLEY	1	1
TECHNIQUE + JEUNES	1	1
RENCONTRES	1	1
BEACH-VOLLEY	1	Absent
REPRESENTANT DES JOUEURS/SES	1	Absent
LOISIR	1	1
ADMINISTRATEUR LIBRE	1	1

TOTAL	13	9
--------------	-----------	----------

COMMISSIONS JUDICIAIRES

COMITE JURIDIQUE 1ERE INSTANCE	1	Absent
--------------------------------	---	--------

TOTAL	1	0
--------------	----------	----------

TOTAL GENERAL	64	51
----------------------	-----------	-----------

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASBL « RACVBL » DU 02.06.2026

1. ACCUEIL DES MEMBRES EFFECTIFS ET VERIFICATION DES POUVOIRS.

Sur base de l'appel des membres représentant les clubs qui ont participé aux championnats réguliers durant la saison 2025-2026, il apparaît que 42 membres sont présents ou représentés sur les 50 attendus. 9 administrateurs sur les 13 sont présents. Le président du comité juridique de 1^{ère} instance manque à l'appel.

L'assemblée est donc composée de 51 membres ayant droit de vote.

Conformément à l'article 23 des statuts de l'asbl, l'assemblée est valablement constituée quel que soit le nombre de membres présents, et les décisions sont prises à la majorité absolue des voix émises, soit 26 voix.

2. ALLOCUTION DU PRESIDENT PROVINCIAL.

- a) Pour commencer, le président apporte des précisions quant à l'organisation de cette Assemblée Générale. L'OA a décidé de fixer la fin de l'exercice social au 31.12 de chaque année au lieu du 30.06 comme stipulé à l'article 39 des statuts. Cette décision est logique dans le sens qu'un bilan doit être établi au 31.12 dans le but de procéder à la déclaration d'impôts. Or, actuellement, le trésorier doit établir un bilan au 31.12 et un autre au 30.06, date de la fin de l'exercice social.
Ce qui sera encore le cas cette année. Mais, à la date prévue pour l'assemblée générale fixée au 05.10.2026, les clubs seront invités à participer à une Assemblée Générale extraordinaire dans le but de modifier les statuts, notamment l'article 39, et d'autres articles si nécessaire. Pour ce faire, la présence des 2/3 des membres effectifs sera nécessaire. Après ces changements, à partir de 2027, ne sera organisé qu'une seule Assemblée Générale dans le courant du mois d'avril et la réunion générale des clubs n'aura alors plus de sens.
- b) Bilan de la saison : les équipes luxembourgeoises alignées dans le championnat volley Belgium se maintiennent en N3.
Au niveau de la promotion, à part l'équipe de La Roche, toutes les équipes alignées se maintiennent. Il est cependant à déplorer le forfait de l'équipe de Libramont, malgré la bonne saison réalisée.
- c) L'équipe d'Arlon, qui a gagné le championnat P1 messieurs, accède à la promotion. Quant au club de La Vierre dont son équipe féminine a gagné le championnat de P1 dames, il n'inscrira pas son équipe en promotion. Elle sera remplacée en promotion par l'équipe de Champlon qui a terminé le championnat à la 2^{ème} place.
- d) Chez les jeunes, la réorganisation des championnats a été généralement acceptée par les clubs et appréciée. Mais pour être plus efficace la saison prochaine, il sera donné la priorité aux salles avec 3 terrains. Les inscriptions aux championnats des jeunes seront finalisées au 15.09.2026 et la première journée fixée au 10.10.2026.
- e) Le président félicite les équipes championnes dans leur catégorie qui ont participé aux finales francophones. Elles se sont battues avec honneur et n'ont pas fait de la figuration.
- f) En mini-volley, 6 tournois ont été organisés, à la satisfaction des participants. Notre responsable était aidé par Eric Herman et de son fils.
- g) L'anorama établi tient compte tant des journées jeunes que des journées mini-volley.
- h) Il y a un projet qui s'intitule « Alpha-volley » qui concerne les U13 et les U15. Ce projet sera géré par Arnaud Capitaine pour la province de Luxembourg.
- i) En loisir, il y avait 16 équipes inscrites, et sur l'ensemble du championnat, il n'y a eu que 3 forfaits.
- j) Dans la province, il y a 86 équipes en tout, loisir inclus.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASBL « RACVBL » DU 02.06.2026

- k) Il y a déjà eu plusieurs formations dans la province, et il y aura encore une formation initiale D animateur les 22 et 23.08 à Bertrix et 2 formations continues le 06.10 une séance de proxy-volley à Chantemelle, ainsi qu'une séance de alpha-volley à l'Hydrion à Stockem le 24.10.2026.

3. PRESENTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE SOCIAL DE LA « RACVBL » ARRETE AU 31.12.2025.

- a) Préalablement à la date fixée de l'AG, le trésorier a transmis aux clubs le bilan arrêté au 31.12.2025, de manière à permettre aux membres de le consulter et de transmettre au trésorier d'éventuelles questions auxquelles il apportera réponse lors de l'AG. Le trésorier n'a reçu aucune question. Cependant, avant de demander l'approbation à l'Assemblée, le trésorier rappelle que le total des recettes s'élève à 40.228,26 et le total des dépenses à 33.533,62, ce qui porte le bénéfice à 6.694,64€. A cette date, l'ensemble des tournois des jeunes n'avaient pas encore été effectués, les dépenses seront donc plus importantes à l'issue de la saison sportive.
- b) A la demande du président, l'Assemblée approuve le bilan arrêté au 31.12.2025 à l'unanimité et donne décharge aux administrateurs.

4. PRESENTATION DU BUDGET DE L'EXERCICE SOCIAL 2026.

- a) Pour établir le budget, le trésorier se base sur les chiffres de l'exercice écoulée, En fonction des activités, dont notamment le championnat des jeunes qui a été revu en profondeur, il a été nécessaire de procéder par estimation. Cependant, il se fait que le budget présenté est en équilibre.
- b) Là non plus, aucune question n'a été émise par les clubs.
- c) A la demande du président, l'Assemblée approuve le budget à l'unanimité et donne décharge aux administrateurs.

5. ELECTIONS STATUTAIRES.

- a) Cette année, 5 voyaient leur mandat venir à échéance. Tous étaient candidat pour un nouveau mandat de 4 ans. Il s'agissait de B. Dumont, M. Forget, R. Gruselin, L. Haager et X. Smal. G. Bouvy qui avait été cooptée jusqu'à la fin de saison pour remplacer un administrateur démissionnaire souhaitait également présenter sa candidature et J. Schlim qui avait répondu à l'appel à candidature figurait également parmi les candidats.
- b) Voici le résultat du vote :

NOM	OUI
BOUVY Géraldine	26
DUMONT Bob	42
FORGET Michel	31
GRUSELIN Roger	37
HAAGER Léopold	42

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASBL « RACVBL » DU 02.06.2026

SCHLIM Julien	37
SMAL Xavier	36

- c) Le conseil d'administration est donc composé pour la saison 2026 – 2027 de Anne-Marie HABETS, Sonia LAURENT, Fabienne WINAND, Guy BURTON, Robert DUMONT, Michel FORGET, Roger GRUSELIN, Léopold HAAGER, Jean-Louis MASSART, Dominique ROMAIN, Julien SCHLIM, Xavier SMAL, Bernard VALENTIN.

6. COMPOSITION DE LA COMMISSION JURIDIQUE DE PREMIERE INSTANCE.

Le président n'a enregistré aucune démission. La commission reste donc inchangée, à savoir Yves MEUREZ, président, Anne-Sophie GADISSEUX, Marc DEJONGE, Joëlle ROBERT et Jean-François COLLET, membres.

A noter qu'aucune réclamation n'a été déposée durant l'année sportive écoulée.

7. REMISE DES COUPES AUX DIFFERENTS CHAMPIONS PROVINCIAUX.

Le président procède à la remise des coupes aux différents champions, à savoir :

P1M	Arlon
P2M	Libramont
P1D	La Vierge
P2D	Houffalize
P3DA	Marche
P3DB	Houffalize
P4 mixte	Attert
Loisir	Pétange
U19F	Bertrix
U17F	Stabulois
U15F	Bouillon
U13F	Libramont
U19G	Libramont
U17G	Bertrix
U13G	Bouillon

8. ORGANISATION DES CHAMPIONNATS 2026 – 2027.

- a) Pour l'organisation des championnats pour la saison 2026-2027, nous avons 17 équipes messieurs, les 8 équipes en P1 sont maintenues, les autres, actuellement 9 équipes, évolueront en P2. Chez les dames, vu le nombre d'équipes, 41 actuellement, le nombre d'équipes dans les différentes séries sera modifié. Si la composition de la P1 reste inchangée à 10 équipes, il en sera autrement avec les P2 et les P3. En effet, il y aura 2 séries de 8 équipes en P2 et 2 séries de 8 équipes en P3. A l'issue du championnat régulier, les 4 premières équipes se rencontreront en un match simple. Il en sera de même pour les 4 équipes classées de 5 à 8, avec matchs de barrage pour les 2^{èmes} de P2D et P3D ainsi qu'entre les avant-derniers de P2D. En plus de ces séries, il y aura une série en P4 mixte qui sera composée de 9 équipes.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASBL « RACVBL » DU 02.06.2026

- b) Il faut signaler que le club de Vsport qui disputait le championnat dans le Namurois, réintègre le championnat provincial et y aligne une équipe en P2 dames et une en P3 dames. Leurs matchs à domicile seront disputés dans la salle de Nassogne. Le club de Fémina Bastogne devient Fémina Arduenna.

9. INTERVENTION DE RESPONSABLES DE COMMISSIONS.

- a) La responsable de la commission technique rappelle qu'il y a eu ce dernier week-end, dans le cadre de l'alpha-volley, une séance de détection à Louvain-la-Neuve pour les U13 – U15 et que 50 jeunes de la province y ont participé. Presque tous ont profité du bus qui avait été mis à leur disposition par la commission technique.
- b) Elle informe également l'assemblée que, en plus des districts déjà en place, il y a un souhait réel d'en créer un 4^{ème} avec les provinces de Namur et de Luxembourg.
- c) Elle rappelle que le stage aura lieu cette année du samedi 24.10 au mercredi 28.10.2026.
- d) Enfin, pour terminer son intervention, elle informe que la saison prochaine, au lieu d'organiser les entraînements à Martelange, elle souhaite que ceux-ci soient organisés dans les clubs.
- e) Le président informe l'assemblée que les championnats Volley Belgium sont déjà sortis et sont disponibles sur VolleyScore.be. Quant à la promotion, il faudra encore attendre au moins jusqu'à ce week-end, mais Clubee ne tient pas compte des exceptions demandées par les clubs.
- f) Il fait remarquer que pour le championnat des jeunes, moins d'obligations ont été imposées aux clubs quant au nombre de jeunes dans 2 catégories pour l'inscription des équipes.
- g) Le responsable mini-volley informe l'assemblée que le prochain championnat se fera sur la même base que cette saison et que les clubs candidats à l'organisation qui n'ont pas été repris cette saison seront prioritaires pour une organisation la saison prochaine.
- h) Le responsable loisir souhaiterait voir des équipes du nord dans son championnat, et si c'était le cas, 2 séries seraient créées.

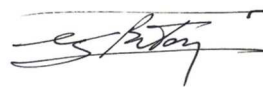
10. DIVERS.

- a) A la demande du président de savoir s'il y avait des questions à adresser aux différentes commissions, aucune question émanant des responsables de clubs n'a été émise.
- b) Seul, un représentant d'Arlon a pris la parole pour remercier l'ensemble de l'organe d'administration pour le travail qu'il réalise tout au long de l'année.
- c) Le président clôture cette assemblée en souhaitant d'ores et déjà un excellent championnat 2026-2027. Et il informe les membres que la période des transferts s'est terminée avec 732 transferts en FVWB

L'Assemblée Générale a été clôturée à 21h45.



Bernard VALENTIN, président



Guy BURTON, secrétaire